



## Prime de bilan supprimée sans prévenir

Par **Sophie Fortin**, le **03/08/2017** à **12:11**

Bonjour,

Mon mari travaille depuis 10 ans dans la même entreprise et a tous les ans au mois de juillet une prime de bilan équivalent plus ou moins à 1500 euros brut. Cette année, il s'aperçoit en consultant son bulletin de paye qu'il n'a pas de prime. Son employeur n'était-il pas dans l'obligation de le prévenir qu'il n'aurait pas cette prime?

Cordialement

Par **P.M.**, le **03/08/2017** à **12:25**

Bonjour,

Tout dépend si cette prime a le caractère d'un usage pour lequel je vous propose [ce dossier](#) puisque je présume qu'elle n'est pas contractuelle ou conventionnelle...